

La rectrice de l'académie de Paris, chancelière des universités,

VU Le Code Général de la Fonction Publique

VU le décret n°72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés ;

Arrête :

ARTICLE PREMIER : Les 97 professeurs agrégés hors classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle du corps des professeurs agrégés au titre de l'année 2025.

Rang	Nom	Nom Patronymique	Prénom	Discipline
1	MICHEL	MICHEL	LAURENT	biochimie - génie biologique
2	POST	POST	LYDIA	allemand
3	HERVE	HERVE	CELINE	arts - arts plastiques
4	HEBERT	HEBERT	HUGUES	biochimie - génie biologique
5	ROZAN	BRUN-MATHIEU	DELPHINE	lettres modernes
6	SISAKOUN	GIRARD	SYLVIE	lettres classiques
7	GLISSANT	GLISSANT	BARBARA	philosophie
8	GUILLO	GUILLO	FREDERIQUE	sciences physiques option chimie
9	KERBRAT	KERBRAT	PIERRE	histoire
10	MANHES	MEDINA	ANNE CLAIRE	histoire
11	BERGERET	BERGERET	ISABELLE	allemand
12	BOURKAIB	LE BORGNE	ANNE KARINE	grammaire
13	CANCALON	MOISAND	KARINE	sciences de la vie et de la terre
14	LAFRAN	LAFRAN	ANNE	histoire
15	AUREAU	PAPIN	VIRGINIE	lettres classiques
16	PROTIN	PROTIN	LAURENCE	éducation physique et sportive
17	ADAM	HEINRICH	CATHERINE	mathématiques
18	DEWEZ	DEWEZ	HERVE	sciences physiques option physique

19	MERLE D AUBIGNE	MERLE D AUBIGNE	AURELIA	histoire
20	ABARNOU SALVAN	ABARNOU	ANNE MARIE	sciences physiques
21	ALLAMANDI-OGLE	ALLAMANDI	CATHERINE	anglais
22	LEHOUCQ	ROCHE	MARIE-THERESE	sciences physiques option physique
23	FONTANET	DULLIN	VERONIQUE	mathématiques
24	SALLEN	LEHOUCQ	BRUNEHILD	biochimie - génie biologique
25	DORADO	BOULAY	CHRISTINE	histoire géographie
26	AUFFRAY	AUFFRAY	JEANNE-HELENE	éducation physique et sportive
27	L'HOMER	L'HOMER	VINCENT	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique
28	ABAD	ABAD	GHILAINE	économie et gestion option finance et contrôle
29	ASENSI	ASENSI	VALERIE	sciences sociales
30	WEYMIENS	ROCHE	DELPHINE	sciences de la vie et de la terre
31	NEGRI	BARATIER	LAURENCE	histoire géographie
32	DELIGNON	DELIGNON	BRUNO	lettres modernes
33	BARBIER	BARBIER	SERGE	sciences de la vie et de la terre
34	CAESTECKER	CAESTECKER	PASCAL	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
35	BLIN	BLIN	GUILLAUME	économie et gestion option finance et contrôle
36	FAUCHON	FAUCHON	ALICE	lettres modernes
37	CORN	CORN	BENOIT	sciences physiques option chimie
38	THOMAS	THOMAS	PIERRE FRANCOIS	sciences physiques option physique
39	MOSCONI	MOSCONI	FREDERIQUE	lettres modernes
40	FROMAGER	CIMA	NATHALIE	mathématiques
41	LLASER	LLASER	NICOLAS	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique
42	CONNETABLE	CONNETABLE	BENOIT	mathématiques
43	SUZANNE	JOUBERT	SUSANNA	anglais
44	COMAS	COMAS	MONTSERRAT	espagnol
45	VIRET LANGE	DUCAT	SEVERINE	anglais
46	BOISSY	BOISSY	ARIANE	lettres modernes
47	CEZARD	CEZARD	YANN	philosophie
48	LATOURRE	LATOURRE	FRANCOISE	biochimie - génie biologique

49	MEYNARD	FREDERICH	MARIE PIERRE	mathématiques
50	HINAULT	HINAULT	ANNE-MARIE	lettres modernes
51	BOURDON	BOURDON	MARIE JEANNE	espagnol
52	GERVAIS-LAMBONI	LAMBONI	MARIE ANNE	géographie
53	FABRE	FABRE	ANNE	histoire géographie
54	SORIA	SORIA	VALERIE	philosophie
55	BRAVARD	BRAVARD	ALAIN	histoire géographie
56	RENAUD	RENAUD	PHILIPPE	éducation physique et sportive
57	LAVAUD	LAVAUD	PASCAL	mathématiques
58	MANAMANI	ARNAUD	NATHALIE	allemand
59	KOMORN	KOMORN	GAELE	lettres modernes
60	GEORGIN	GEORGIN	ERIC	histoire géographie
61	BOULY	FURRI	ANNE LAURE	allemand
62	BONNEFOY	BONNEFOY	CHRISTOPHE	sciences de la vie et de la terre
63	PICARD	RICHTER	PATRICIA	biochimie - génie biologique
64	BEUCHOT	BEUCHOT	FLORENCE	sciences physiques - physique appliquée
65	AERNOUT	PETIT	FABIENNE	sciences physiques option physique
66	SALVAT	TEYTU	ODILE	économie et gestion option marketing
67	SILVE	SILVE	EMMANUELLE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
68	BEAUPLÉ	BEAUPLÉ	THIERRY	lettres classiques
69	CAUBEL	CAUBEL	CLEMENT	mathématiques
70	ZIEGLER	SORE	VERONIQUE	géographie
71	SALAGNAC	SALAGNAC	CAROLINE	arts appliqués (ENNA)
72	GILLAIN	GILLAIN	NICOLAS	histoire
73	BILLEY DELBENDE	BILLEY	ESTELLE	mathématiques
74	PROVOST	PROVOST	AUDREY	histoire
75	RENAUD	RENAUD	CHRISTELLE	anglais
76	MERVILLE	MERVILLE	ERIC	éducation physique et sportive
77	LETORTU	LETORTU	ALEXANDRE	sciences de la vie et de la terre
78	AUJOLLET	AUJOLLET	MARIELLE	lettres modernes

79	BOUVIER	BOUVIER	JEAN-MARC	Sciences industrielles de l'ingénieur - ingénierie des constructions
80	ROSSIN	ROSSIN	VINCENT	arts - arts appliqués
81	LE PAPE	LE PAPE	DIDIER	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
82	COLOSIO	COLOSIO	DAVID	éducation musicale et chant choral
83	POZA-LAZARO	POZA-LAZARO	DANIEL	histoire
84	LE MEAUX	LE MEAUX	BLAISE THEOTIME	mathématiques
85	LEVEILLEY	LEVEILLEY	PIERRE	Sciences industrielles de l'ingénieur - ingénierie des constructions
86	LILLONI	LILLONI	PATRICE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
87	GROND	GROND	PIERRE-FRANCOIS	histoire géographie
88	GOLDSCHMIT	GOLDSCHMIT	MARC	philosophie
89	TANNAI	TANNAI	SACHA	sciences de la vie et de la terre
90	NAUDET	NAUDET	JEAN FRANCOIS	histoire géographie
91	MINTZ	MINTZ	PIERRE	biochimie - génie biologique
92	HALOCHE	HALOCHE	PATRICE	allemand
93	VILLAIN	VILLAIN	PIERRE	sciences physiques option physique
94	BUSSON	BUSSON	DOMINIQUE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
95	RAULT	RAULT	JEAN	arts - arts appliqués
96	SOUBEYRAN	SOUBEYRAN	JULIEN	arts - arts appliqués
97	FIGURI	FIGURI	VINCENT	éducation musicale et chant choral

ARTICLE DEUX : Le présent arrêté est publié sur le site académique et est affiché dans les locaux du rectorat, pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature.

Fait à Paris, le 25 août 2025

Pour la rectrice de la région académique Ile de France,
 Rectrice de l'académie de Paris,
 Chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France,
 et par délégation
 La Secrétaire générale de l'enseignement scolaire
 Le secrétaire général adjoint
 Directeur des ressources humaines



Thibaut PIERRE

Voies et délais de recours

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

– soit un recours gracieux ou hiérarchique,

– soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* : – à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;

– ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite

– c'est à dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

NOTA :

- La part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés est de 55%, la part des hommes est de 45%
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau à la hors classe des professeurs agrégés est de 54.6%, la part des hommes est de 45.4%.